

églises d'Amérique, le 12 octobre 1892, et l'on décernerait des prix aux auteurs des meilleurs œuvres en prose et en vers relatives à la découverte du nouveau continent. Les dames catholiques américaines donneraient des bijoux pour former une couronne qui serait envoyée à la reine régente d'Espagne, en souvenir de la célèbre offrande d'Isabelle la Catholique. Enfin les membres de la Fédération catholique américaine feraient élever une église sur l'emplacement même de la maison où mourut Christophe Colomb.

—Un attelage [cheval et voiture] ayant été volé chez Mme Fontaine, de St-Hugues, a été retrouvé vendredi dernier, à St-Pie, où le tout avait été vendu pour la modique somme de \$30.00. L'acquéreur reste en possession des objets ainsi acquis en, par lui remboursant au légitime propriétaire une somme additionnelle de \$30.00 pour éviter les frais et le risque d'un remboursement "ad valorem."

Union St-Pierre

—Les élections semi-annuelles de cette belle société à Montréal ont eu lieu mardi soir, le 3 novembre courant, avec le résultat suivant :

Président, Chs Lavigne, réélu ; 1er Vice-Prés., L. G. Lapointe, élu ; 2nd Vice-Président, Z. Bayard, élu ; Sec.-archiviste, Jos. Robichaud, réélu ; Sec.-correspondant, J. A. Martin, réélu ; Trésorier, A. Gosselin, réélu ; Asst.-Trésorier, Ed. Beauchamp, élu ; 1er Coll.-Trés., O. Gosselin, réélu ; 2e Coll.-Trés., J. A. O. Thibault, réélu ; 1er Asst.-Coll.-Trés., Jos. Jubinville, réélu ; 2e Asst.-Coll.-Trés., Esd. Vigeant, réélu ; Corn.-Ordonateur, P. Brault, réélu ; Asst.-Comm.-Ordonateur, Jos. Hoofstetter, réélu.

Cette société, qui compte près de 465 membres, a payé aux malades durant ce semestre \$793 ; aux orphelins : \$153.40 ; aux veuves : \$1366 ; et la valeur de la société en argent est de \$9,814.22.

—Louis Cyr, le fameux géant canadien, a trouvé un concurrent pour le titre de champion du monde, Fox, sportman anglais. Il se déclare prêt à rencontrer le canadien Cyr et à lutter pour un enjeu de \$10,000. Le concours aura lieu à Londres, au mois de décembre.

—Deux bons chevaux ont été tués, jeudi soir, entre les stations St-Pie et St-Hyacinthe, par le train régulier du Pacifique Canadien qui arrive en cette ville à 6.35 heures p. m. Le propriétaire au moment du passage du train, conduisait ces chevaux à l'écurie, lorsqu'ils ont été frappés.

—En ce siècle de progrès rien ne doit plus nous étonner. Un journal français tout-à-fait sérieux annonce qu'une riche compagnie vient de se former à Paris dans le but de fabriquer des dents de cheval ! Le capital de cette compagnie est de 400,000 francs. Voilà au moins une industrie qui va réjouir les maquignons du monde entier.

—On apprend que le prodigieux génie de M. Edison a mis la dernière main à deux nouvelles inventions. La première consiste en un moteur pour les chars des rues. Ce moteur s'appropriera la force électrique par l'intermédiaire d'une ligne des rails et, par l'autre ligne, l'électricité sera restituée à la station centrale. La deuxième invention est un moteur électrique dont on se servira en lieu de locomotives. Par ce moteur Edison espère arriver à une vitesse de cent milles à l'heure, avec sécurité et sans efforts. Certes, le jour viendra où l'on pourra donner à l'électricité la première place. Tous les grands esprits de l'époque ont contribué à la solution du problème, mais il appartenait à Edison de rendre la chose pratique.

—En lisant le rapport de l'assemblée annuelle d'une société juive, tenue à l'institut du baron Hirsch, on voit qu'il y a, à Montréal, 700 familles juives dans la plus grande détresse. Le président a dit que c'était la période la plus sombre de sa race. Nos ancêtres, dit-il, ont dû partir de l'Egypte avec du pain sans levain, mais leurs descendants sont forcés de quitter la Russie sans pain. Il a été décidé de s'adresser à la législature provinciale afin d'obtenir de l'aide pour l'instruction des enfants pauvres.

—Cette année, le nombre des chevaux attelés aux chars urbains des villes de ce continent a diminué de trente mille, par suite de l'emploi de l'électricité comme force motrice.

—Un nommé Aldéric Forgeue arrêté par le détective Guertin, pour vol à bord d'un char du Pacifique, vendredi dernier, à Foster Junction, a été condamné, lundi matin, par le recorder Sicotte, à St-Hyacinthe, à neuf mois de prison aux travaux forcés. L'accusé avait enlevé du char en question, pour environ \$50 à \$60 de marchandises diverses.

—Par une proclamation du gouvernement, en date du 6 courant, le jeudi, 12 novembre, a été choisi pour que le peuple canadien rende à Dieu des actions de grâce.